

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVERTURE
D'ÉLEVAGE D'ANIMAUX D'ESPÈCES
NON DOMESTIQUES**

Bases réglementaires :

Code de l'Environnement: art L. 413-3 et suivants, R. 413-8 et suivants

Arrêté ministériel du 21 novembre 1997 modifié définissant deux catégories d'établissements, autres que les établissements d'élevage, de vente et de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée, détenant des animaux d'espèces non domestiques

Arrêté ministériel du 08 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques

I- DÉFINITION DE LA DEMANDE :

Une lettre de demande précisant l'activité, l'identité du demandeur, la localisation des installations :

La lettre de demande est rédigée comme suit :

« Je soussigné (nom et prénom) présente une demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement d'élevage (activité à préciser) d'animaux non domestiques appartenant aux espèces suivantes...situé à ...

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que j'apporte dans ce dossier. »

Elle doit être datée et signée.

L'identification du demandeur :

Pour une personne physique : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession actuelle, adresse domicile, tél

Pour une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse du siège social et la qualité, nom et prénom du signataire de la demande.

La copie du certificat de capacité (sauf demande conjointe avec celle de certificat de capacité) du capacitaire de l'établissement

La liste des animaux sous forme d'un tableau:

- noms scientifiques et vernaculaires
- statuts juridiques de chaque espèce (statut CITES, espèce protégée, espèce listée comme dangereuse) et conséquences pratiques (régime de détention)
- nombre total d'espèces détenues et nombre de spécimens /espèce (et/sexes)

II-DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Identification de l'établissement :

Raison sociale

Adresse, téléphone et adresse électronique

Extrait du registre du commerce

Date d'ouverture et date prise de fonction du demandeur

Entretien des animaux :

- Hébergement des animaux :

* Un plan de situation (carte au 1/25000^e) avec les références cadastrales

* Un plan général des installations et des abords (environnement, tiers)

* Le plan des installations au 1/100^e (bâtiments, enclos, parcelles...) avec emplacement des animaux, des locaux techniques (infirmerie, préparation et stockage des aliments, reproduction, quarantaine...)

* Description détaillée des installations et des équipements (plan, notice

explicative...)

* Description des équipements de capture et contention s'il y a lieu

– Origine: flux des animaux et conditions de transport s'il y a lieu

– Alimentation: nature, fréquence, horaire...

– Résultats zootechniques (attendus ou sur les 3 derniers exercices) s'il y a lieu reproduction, fertilité, croissance; méthode et suivi

– Prévention des maladies: mesures sanitaires et enregistrements prévus, nom du vétérinaire intervenant dans l'établissement

– Mesures d'hygiène générale: nettoyage-désinfection, lutte contre les nuisibles...

Fonctionnement de l'établissement :

– Politique générale et conditions de fonctionnement: organigramme, effectif, temps de présence, organisation...

– Note d'hygiène et sécurité du personnel (si nécessaire)

– Moyens permettant de prévenir la fuite d'animaux

– Description des documents de contrôles: registre d'entrée et de sortie des animaux, documents relatifs à l'identification des animaux (attestations de marquage, enregistrements dans le fichier national i-fap), documents CITES le cas échéant...

– Aspects financiers (comptes 3 ans si existant, prévisionnel sur 5 ans si projet)